

Intervention de Jean-Marie Beffara à l'Assemblée nationale lors de la séance du jeudi 17 juillet 2014 au sujet du projet de loi de délimitation des régions

M. le président. L'amendement n° 428, monsieur Beffara ?

M. Jean-Marie Beffara. Si vous le permettez, monsieur le président, je défendrai en même temps l'amendement n° 505, qui viendra par la suite. Je ne suis pas encore intervenu dans le débat et je voudrais profiter de cet amendement pour dire quelques mots sur la région Centre.

J'ai entendu beaucoup de choses sur cette belle région. Je partage le constat qu'à sa création, l'identité régionale n'était pas une évidence puisque, comme l'ont dit Philippe Vigier ou Jean-Patrick Gille, cette région s'est créée à partir d'un territoire très hétérogène, allant des franges franciliennes au nord de l'Eure-et-Loir au sud de Châteauroux en passant par le Berry et le Val de Loire, Tours ou Blois.

Nous avons su non pas fusionner ces territoires, qui ont gardé chacun leur identité, le Berry, la Touraine, l'Orléanais, mais faire émerger une appartenance régionale à partir des politiques publiques que nous avons développées.

L'identité d'une région, et M. Piron disait des choses assez semblables d'ailleurs – ce qui rapproche peut-être déjà nos deux régions ! – ou en tout cas l'appartenance à un territoire commun, un territoire de projets, se crée avant tout à partir des politiques publiques qui y sont menées. En région Centre, c'est par la gratuité des manuels scolaires, les transports en commun, la conditionnalité des aides accordées aux entreprises et un certain nombre d'autres dispositifs que les habitants se sentent appartenir à un territoire de projets car, avant d'être des territoires identitaires, les régions sont avant tout des territoires de projets.

En région Centre, ce qui constitue aussi notre sentiment de cohésion, et sa réalité, c'est, beaucoup l'ont dit, le fleuve Loire. Le classement de la Loire au patrimoine mondial de l'humanité, de Sully-sur-Loire dans le Loiret à Chalonnes-sur-Loire dans le Maine-et-Loire, est sans doute la résultante de cette cohésion autour de ce beau fleuve. C'est donc vers les pays de la Loire que l'ensemble des habitants, des élus de ce territoire de la région Centre veulent demain bâtir leur avenir.

M. Marc Le Fur. Très bien !

M. Jean-Marie Beffara. L'ADN du Centre est en effet profondément ligérien. Des actions comme « la Loire à vélo » sont aujourd'hui emblématiques de ce que nous pouvons faire avec une autre région, notamment les Pays de la Loire – 1 million de visiteurs sur les 6 millions qu'accueille chaque année la région Centre ! Laquelle, monsieur Piron, n'a pas seulement vocation à les accueillir dans ses châteaux. C'est aussi la sixième région industrielle de France, la première pour l'agriculture céréalière. Il y a donc avec les qualités de votre région que vous avez énoncées un certain nombre de points communs qui, demain, deviendront des réalités et des atouts pour notre territoire.

M. Philippe Vigier. Très bien !

M. Jean-Marie Beffara. Un mot enfin sur la question, qui a été parfois abordée, des territoires périphériques des régions. Les régions ne sont pas aujourd'hui des territoires fermés. Elles ne le seront pas plus demain même si elles sont plus grandes, et les coopérations interrégionales continueront à exister. Aujourd'hui, on peut aller faire ses courses, étudier ou travailler dans la région voisine. Si demain nous ne fusionnons pas avec elle, rien ne nous empêchera de continuer à le faire ! Le Centre a pour les transports des coopérations avec l'Île-de-France, destination importante dans les trajets domicile-travail de notre territoire. Nous avons aussi des coopérations avec les facultés de Limoges ou de Poitiers pour que nos jeunes puissent y étudier, parce que nous avons le devoir d'ouvrir nos territoires. Demain, la fusion des régions n'empêchera pas, au contraire, de poursuivre ces coopérations.

L'amendement que nous proposons avec l'ensemble des députés socialistes de la région n'a pas seulement pour objectif de définir, préserver ou améliorer l'avenir de deux régions, les Pays de la Loire et le Centre. Il tend à améliorer la carte proposée par le rapporteur, et cela bien au-delà de ces deux régions, car chacune d'entre elles pourrait demain continuer à vivre seule avec ses habitants, ses entreprises et ses universités.

Il n'est donc pas question de l'avenir de deux régions, mais de permettre à la France de passer de treize régions à douze, une douzième région forte qui pèsera demain dans la volonté que nous avons de redynamiser l'ensemble de l'économie nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)